

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Fonds Écoleader finance désormais jusqu'à 75 % des dépenses admissibles des projets écoresponsables des entreprises

Québec, le 14 septembre 2021 – Le Fonds Écoleader annonce aujourd'hui une importante révision de son programme de financement. Les entreprises qui veulent entreprendre un virage écoresponsable peuvent désormais profiter de nouvelles conditions plus flexibles et plus avantageuses sur le plan financier afin de les soutenir dans leur passage à l'action.

NOUVELLES MODALITÉS EN VIGUEUR

- Le pourcentage des dépenses admissibles augmente de **50 à 75 %** pour la réalisation d'études, l'élaboration de plans d'action et l'accompagnement en écoresponsabilité.
- Les entreprises peuvent désormais recevoir **jusqu'à 40 000 \$** pour un projet visant l'adoption de pratiques écoresponsables et **jusqu'à 60 000 \$** pour un projet visant la préparation à l'acquisition de technologies propres, ce qui représente une **augmentation de 10 000 \$ par projet**.
- Les entreprises peuvent désormais déposer un projet alliant à la fois pratiques d'affaires écoresponsables et technologies propres, pour un **maximum de 100 000 \$ en subvention**.
- Il est maintenant possible de réaliser **plus d'un projet** en même temps, en respectant le **seuil maximal de 100 000 \$** accordé par entreprise par le Fonds Écoleader.

Malgré l'incertitude des derniers mois, plus de 900 entreprises ont profité du programme de financement du Fonds Écoleader depuis son lancement, en septembre 2019. Pour chaque dollar injecté par le Fonds Écoleader, les entreprises ont investi un montant équivalent afin de réaliser leur projet. C'est donc dire que plus de 17 M\$ ont été engagés permettre l'intégration de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. Mieux encore, cette aide a aussi un impact sur les prévisions d'investissements. Parmi les 95 projets terminés à ce jour, les entreprises subventionnées prévoient injecter plus de 100 M\$ pour poursuivre la mise en œuvre.

« Les résultats obtenus jusqu'à maintenant démontrent la capacité du Fonds Écoleader à mobiliser un grand nombre d'entreprises. Cela permet de générer des investissements pour stimuler une économie plus verte et plus résiliente au Québec. Dans un contexte de relance économique, il y a une occasion à saisir pour devenir plus compétitif en misant sur l'intégration de pratiques d'affaires écoresponsables », croit Nicolas Girard, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

« Nous constatons que les entrepreneurs québécois s'intéressent aux pratiques d'affaires écoresponsables pour des raisons variées : pression croissante des consommateurs et des grands acheteurs, attraction et fidélisation de la main-d'œuvre, réduction de coûts, recherche de nouveaux marchés, développement de chaînes d'approvisionnement plus courtes et locales. L'aide financière bonifiée du Fonds Écoleader ainsi que son réseau d'agents présents dans toutes les régions du Québec pourront encore mieux soutenir les entreprises dans leur transition vers des pratiques plus durables », soutient Nicolas Gagnon, directeur général du Centre québécois de développement durable (CQDD).

« Plus de 45 % des sommes allouées jusqu'à maintenant par le programme de financement visent la préparation à l'acquisition de technologies propres. Ces résultats montrent l'importance du Fonds Écoleader pour aider les entrepreneurs à mieux planifier leur intégration en entreprise », note Denis Leclerc, président-directeur général d'Écotech Québec.

Pour Jean-Sébastien Trudel, agent du Fonds Écoleader dans la région de Laval, ces modifications répondent à un besoin clair de la part des dirigeants. « Il est désormais très avantageux d'adopter des pratiques d'affaires écoresponsables et de se préparer à l'acquisition de technologies propres. J'invite les entreprises de Laval à profiter de ces montants maintenant disponibles pour passer à l'action. »

À propos du Fonds Écoleader

Le Fonds Écoleader est une initiative du gouvernement du Québec, coordonnée par le FAQDD en collaboration avec le CQDD et Écotech Québec. Reposant sur un réseau d'agents présents dans chaque région du Québec et sur une enveloppe de financement de 18,5 M\$, le Fonds Écoleader vise à orienter et à soutenir les entreprises dans l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres.

Pour en savoir plus sur le Fonds Écoleader : fondsecoleader.ca.

Source :

Sarah Vertefeuille
Conseillère en communication
Fonds d'action québécois pour le développement durable
581 995-3090
s.vertefeuille@faqdd.qc.ca

Information :

Jean-Sébastien Trudel
Agent du Fonds Écoleader
Chambre de commerce et d'industrie de Laval
450 682-5255 poste 222
info@ccilaval.qc.ca